

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR ALTKIRCH ET DU SECTEUR III ET GERSBACH

Par arrêté du 7 août 2020, le Président de la communauté de communes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de zonage d'assainissement du secteur Altkirch et sur le projet de zonage d'assainissement du secteur III et Gersbach.

A cet effet, Monsieur OUDIN, Ingénieur des travaux publics de l'Etat-Directeur départemental adjoint DDE retraité a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 37 jours consécutifs au siège de la communauté de communes (Quartier Plessier, Avenue du 8^e Régiment de Hussards, BP-19 68131 Altkirch Cedex) et à la mairie de Spechbach (341 Rue de Thann, Spechbach Le Haut, 68720 Spechbach) du 31 août 2020 à 9 heures au 6 octobre 2020 à 16 heures, heure de fin de l'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Communauté de communes Sundgau :

- le 31 août 2020 de 9h à 11h
- le 17 septembre 2020 de 10h à 12h
- le 6 octobre 2020 de 14h à 16h

Le maître d'ouvrage des projets visés en objet est la Communauté de communes Sundgau.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables :

Pour le zonage d'assainissement du secteur d'Altkirch : au siège de la Communauté de communes Sundgau, (Quartier Plessier – bâtiment 3 Avenue du 8^{ème} Régiment de Hussards BP 19 68131 Altkirch Cedex) et dans les mairies d'Altkirch (5 place de la République 68130 Altkirch), d'Aspach (30 rue de Thann 68130 Aspach), de Carspach (Rue de l'Eglise 68130 Carspach), d'Heimersdorf (Rue de Ruederbach, 68560 Heimersdorf), d'Hirsingue (1 Place de la mairie, 68560 Hirsingue), et d'Hirtzbach (1 rue du Château 68118 Hirtzbach), aux horaires d'ouverture habituels.

Pour le zonage d'assainissement du secteur III et Gersbach : au siège de la Communauté de communes Sundgau, (Quartier Plessier – bâtiment 3 Avenue du 8^{ème} Régiment de Hussards BP 19 68131 Altkirch Cedex) et dans les mairies de Durmenach (16 rue de l'III 68 480 Durmenach), Illtal (110 Rue du Chemin de Fer, 68 960 Illtal), Muespach (31 Rue du 1^{er} Septembre, 68 640 Muespach); Muespach-Le-Haut (6 Rue de l'Eglise 68 640 Muespach-Le-Haut), Roppentzwiller (43 Rue Principale, 68480 Roppentzwiller), Ruederbach (17 Rue Principale 68 560 Ruederbach), Steinsoultz (10 Rue de Jettingen 68 640 Steinsoultz), Werentzhouse (10 Rue de Fislis 68 480 Werentzhouse), aux horaires d'ouverture habituels.

- Le dossier d'enquête publique complet sera également consultable sur le site Internet de la Communauté de communes Sundgau <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/assainissement.htm> pendant toute la durée de l'enquête ainsi que sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/2071>,

Le public peut formuler ses observations concernant le projet pendant toute la durée de l'enquête :

- par courrier postal au siège de la communauté de communes (Quartier Plessier – bâtiment 3 Avenue du 8^{ème} Régiment de Hussards BP 19 68131 Altkirch Cedex) à l'attention du commissaire enquêteur,

- par écrit sur les registres d'enquête disponibles dans les mairies,
- par mail sur le registre dématérialisé tenu à sa disposition sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2071>,
- par mail à l'adresse suivante : zonage@cc-sundgau.fr : cette boîte mail ne sera utilisée qu'en cas de défaillance de la boîte du registre dématérialisé ci-dessus.

Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du zonage d'assainissement du secteur Altkirch et sur l'approbation du zonage d'assainissement du secteur Ill et Gersbach.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au Président son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux de la communauté de communes, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/assainissement.htm>.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Madame HIRSCHY

a.hirschy@cc-sundgau.fr

03 89 08 36 20